



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Etude nationale sur les causes engendrant l'augmentation de l'infertilité

Question écrite n° 12081

Texte de la question

M. Dimitri Houbron attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé sur la réalisation d'une étude nationale ciblant les causes engendrant l'augmentation de l'infertilité. Il rappelle que près de 15 % des couples, en France, rencontrent des difficultés à concevoir un enfant et consultent des spécialistes médicaux pour cause d'infertilité. Il précise son propos précédent par le fait, qu'en 2017, 767 000 enfants sont nés en France, soit 17 000 de moins qu'en 2016 ; des chiffres en baisse pour la troisième année consécutive. Il ajoute que l'indicateur conjoncturel de fécondité est également en recul, pour la troisième année, et s'établit à 1,88 enfant par femme en 2017, contre 1,92 en 2016, 1,96 en 2015, et 2,00 en 2014). Il estime que ces reculs s'expliquent, en partie, par la baisse de la fécondité des femmes de moins de 30 ans - qui s'est un peu accentuée - et par la baisse de la fécondité des femmes de 30 à 34 ans alors qu'elle était stable depuis 2011. Il rappelle que cet état de fait s'inscrit dans un contexte où, chaque année, près de 25 000 enfants naissent par les techniques d'assistance médicale à la procréation (AMP) soit 70 % par fécondation *in vitro* et 30 % par insémination. Il ajoute que ces techniques médicales représentent des bienfaits sociaux et sociétaux dans la mesure où elles permettent à des couples de fonder une famille ; mais il précise que l'augmentation du recours aux techniques médicales de procréation assistée (insémination, FIV, ICSI etc.), en Europe, laisserait supposer, selon certains scientifiques, qu'il y a une augmentation de l'infertilité. Il rappelle qu'une large majorité des scientifiques attribuent la croissance de l'infertilité à des facteurs environnementaux (pesticides, pollution) ou aux modes de vie (tabagisme, sédentarité). Par conséquent, il lui demande de bien vouloir lui indiquer si elle entend engager une étude nationale visant à identifier l'ensemble des causes engendrant l'augmentation de l'infertilité en France, et à recenser l'ensemble des moyens permettant de la prévenir.

Texte de la réponse

Le plan « priorité prévention » présenté par le gouvernement le 26 mars 2018, ainsi que le troisième plan national santé environnement et la stratégie nationale de santé sexuelle présentés par la ministre des solidarités et de la santé ont fait de la prévention et de la promotion dans le domaine de la santé sexuelle des enjeux majeurs pour améliorer la santé reproductive. Ainsi, des actions de prévention sont menées afin d'agir sur des facteurs connus et évitables tels que la réduction du tabagisme, la prévention de l'obésité dès le plus jeune âge, et la lutte contre les infections sexuellement transmissibles. Concernant les facteurs environnementaux et notamment les perturbateurs endocriniens qui sont retrouvés de manière ubiquitaire dans notre environnement, la France est un des rares pays européens à avoir adopté depuis 2014 une stratégie nationale sur les perturbateurs endocriniens (SNPE). Cette stratégie prévoit la surveillance épidémiologique nationale d'indicateurs de la santé reproductive mise en place par l'Agence nationale de santé publique-santé publique France (SPF). Les objectifs de cette surveillance sont de produire des indicateurs épidémiologiques avec quantification des effets sanitaires, analyse des tendances temporelles ou analyse des variations spatiales/spatio-temporelles ; de nourrir les discussions sur les hypothèses étiologiques ; d'appuyer les politiques publiques de gestion par des travaux scientifiques solides (estimation d'impact sanitaire, des coûts, ciblage de populations ; identification des prises en charge sanitaire particulière) ; d'aider à l'évaluation future

des politiques de prévention. Santé Publique France a publié en juillet 2018 un numéro du bulletin épidémiologique hebdomadaire présentant des résultats concernant la santé reproductive, notamment les pubertés précoces, qui révèle une hétérogénéité géographique importante en France qui pourrait s'expliquer par des facteurs environnementaux qui justifient des travaux complémentaires. Concernant le syndrome de dysgénésie testiculaire (SDT), les résultats reflètent une altération globale de la santé reproductive masculine en France, cohérente avec les données observées au niveau international, probablement depuis les années 1970 pour la qualité du sperme. Les tendances observées à cette échelle géographique et de temps semblent plus compatibles avec des changements environnementaux, incluant l'exposition ubiquitaire croissante depuis les années 1950 aux perturbateurs endocriniens, ou de modes de vie comme l'augmentation du tabagisme chez les mères, qu'avec des variations génétiques de la population française. À ce stade, les résultats ne permettent pas d'argumenter un rôle éventuel d'expositions géographiquement déterminées dans l'association particulière des composantes du SDT, peut-être du fait des limites des données disponibles. Par la suite, des analyses spatio-temporelles à une échelle infra-départementale apporteront peut-être des éléments supplémentaires. La SNPE est actuellement en cours de mise à jour et sera publiée début 2019. Dans ce contexte, SPF poursuivra ses travaux concernant la surveillance de la santé reproductive de la population et l'analyse des facteurs environnementaux potentiellement associés.

Données clés

Auteur : [M. Dimitri Houbron](#)

Circonscription : Nord (17^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12081

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Solidarités et santé](#)

Date(s) clé(e)s

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 12 novembre 2018

Question publiée au JO le : [11 septembre 2018](#), page 7941

Réponse publiée au JO le : [11 décembre 2018](#), page 11500